



**COMMUNE DE SAVENÈS**

# **Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T.)**

Septembre 2015 – août 2018

## Table des matières

I. DIAGNOSTIC.....	2
II. OBJECTIFS .....	4
III. MOYENS ET ACTIONS.....	4
IV. EVALUATIONS.....	7

## I. DIAGNOSTIC

La commune de Savenès compte 771 habitants (INSEE 2012). Elle fait partie de la Communauté de Communes « Pays de Garonne et Gascogne » qui compte 10423 habitants répartis sur 9 communes : Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas-grenier, Saint Sardos, Savenès et Verdun-sur-Garonne.

Savenès est une commune rurale.

Les habitants de Savenès travaillent en majorité à l'extérieur de la commune et de la communauté de communes et ont par conséquent de long trajet.

7 communes ont une école primaire, 1 une école maternelle et 1 une école élémentaire, cela correspond à :

- 36 enfants de 3 à 5 ans et 84 enfants de 6 à 10 ans pour Savenès
- 1107 enfants de 3 à 10 ans pour la communauté de communes

### EFFECTIF PAR CLASSE DE L'ÉCOLE DE SAVENES 2014/2015

Classe	Nombre d'enfants par niveau
Petite – Moyenne – Grande Section	10 Petite Section – 13 Moyenne Section – 6 Grande Section
Grande Section – CP	8 Grande Section – 14 CP
CE1 – CE2	13 CE1 – 11 CE2
CE2 – CM2	10 CE2 – 12 CM2
CM1 – CM2	14 CM1 – 9 CM2

Suite à la réforme des rythmes scolaires (Emploi du temps de l'école en annexe), nous avons décidé, en concertation avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves élus, de privilégier l'enseignement du matin.

Afin de mieux choisir l'heure de début de classe, nous avons pris en compte le nombre d'enfants présents à la garderie du matin mais surtout de leur heure d'arrivée (majoritairement entre 8h20 et 8h40).

L'accueil sur le temps d'accueil périscolaire du matin se fait de 7h30 à 8h45, temps pendant lequel les enfants ont à leur disposition des livres, jeux de société, coloriages... Les enfants se préparent tranquillement, chacun à son rythme, à commencer leurs journées d'apprentissage scolaire.

Sur l'heure méridienne, il y a deux services de restauration. Pendant qu'un groupe mange, le second se détend dans la cour.

Concernant l'APC, tous les enfants présents à l'école le mercredi matin de 10h45 à 11h45 sont en ateliers. Les enfants qui ne vont pas en APC quittent l'école à 10h45 pour rentrer chez eux.

Le mercredi après-midi l'organisation des activités est déléguée à la communauté de communes via un accueil de loisirs déclaré.

Les enfants finissent l'école beaucoup plus tôt les obligeant pour certains à rester un long moment en garderie le soir (qui est la plage horaire la plus longue de 16h00 à 18h30). Malgré tout la majorité des enfants partent entre 17h30 et 18h00.

Du fait de toutes ces conditions, nous avons donc mis les activités périscolaires de 16h15 à 17h15 encadrées par des intervenants. Après ces activités les enfants ont un temps de jeux libres auxquels ils participent au grès de leurs envies (ballons, livres, jeux de société, coloriages, repos...).

Les parents ont alors reçu un questionnaire pour évaluer la fréquentation possible des activités périscolaires.

C'est dans ce contexte que, dès septembre 2013, des parents d'élèves élus avec l'aide de l'élú en charge de l'école de l'époque, ont décidé de mettre en place des activités périscolaires financées par la subvention allouée par l'état.

Toutes ces activités s'inscrivent dans un projet global visant à permettre à tous les enfants de l'école d'accéder à des activités sportives et/ou culturelles et répondre aux besoins des familles.

Pour la rentrée 2014, la mairie a repris la gestion de ces activités.

Les temps d'activités périscolaires sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 17h15 et concernent 83% des enfants scolarisés.

Nous proposons :

- **des activités sportives :**
  - Football
  - Zumba
  - Relaxation
- **des activités culturelles**
  - Musique
  - Cinéma
  - Jeux de société (par l'association «Tour de jeux »)
  - Anglais
  - Activités dirigées
  - L'art plastique.

Nous proposons également un temps et un espace pour **l'étude surveillée**.

Un même enfant peut s'inscrire à toutes les activités qu'il souhaite et y participera suivant un planning préétabli.

#### Ventilation des effectifs lors des activités périscolaire (année 2014 - 2015)

Jour	Activité	Maternelle	Élémentaire	Nombre d'enfants par groupe
Lundi	Foot	8	26	10
	Musique	13	28	10
	Relaxation	11	15	8
	Arts Plastiques	13	33	15
	Étude surveillée	0	14	4
Mardi	Anglais	9	19	9
	Activités dirigées	5	21	9
	Étude surveillée	0	23	5
Jeudi	Tour de jeux	10	24	12
	Cinéma (2 séances d'une heure)	2	53	9
	Activités dirigées	8	21	10
	Étude surveillée	0	24	6
Vendredi	Zumba	2	31	18
	Activités dirigées	8	22	10
	Étude surveillée	0	12	5
<b>Nombre d'enfants inscrits</b>		<b>25</b>	<b>68</b>	

Compte tenu du nombre d'activités proposées, nous sommes en limite de capacité pour continuer à accueillir dans de bonnes conditions nos intervenants et leurs groupes d'enfants.

De plus, nous ne pouvons pas accueillir des enfants de moins de 6 ans aux premiers étages de notre établissement.

Les activités périscolaires gérées par la mairie sont en place depuis deux ans, nos intervenants souhaitent reconduire leurs interventions pour l'année scolaire 2015/2016.

## II. OBJECTIFS

Nous axons nos activités périscolaires vers le développement de l'autonomie, de l'imagination, de la personnalité, de la maturation motrice et habilité manuelle, de la créativité, de l'expression et de l'affirmation de soi dans le respect du groupe et de la collectivité.

Nous orientons nos interventions vers l'ouverture culturelle, les interventions physiques et sportives et vers le développement et la confiance en soi.

Nous souhaitons établir des passerelles et une complémentarité dans les acquisitions entre les différents temps de vie de l'enfant.

Pour cela, nous avons choisi de :

- Favoriser l'éducation artistique.
  - Développer l'imaginaire.
  - Développer les habilités manuelles.
  - Découvrir des artistes.
- Favoriser les pratiques sportives.
- Développer l'éducation à la citoyenneté.
  - Savoir respecter le groupe et la collectivité.
  - Savoir respecter les règles.

Développer l'autonomie dans la pratique de toutes les activités proposées.

La coordinatrice a travaillé en concertation avec la directrice d'école pour harmoniser le projet d'école avec celui des activités périscolaires. Cette coopération a permis de développer et d'articuler les thèmes communs entre l'équipe enseignante et les intervenants.

Nous avons choisi de développer nos actions autour de l'éducation de la citoyenneté et l'éducation artistique.

## III. MOYENS ET ACTIONS

### ➤ Structures

Nous disposons de :

- 5 salles de classe.
- 2 salles de classes au premier étage de la cantine (réservées aux enfants de plus de 6 ans) pour les activités manuelles.
- La cantine
- 1 terrain de foot en face de l'école.
- la salle des fêtes pour les activités sportives.

### ➤ Moyens humains

Selon les effectifs prévus, nous disposons de :

- 7 intervenants, titulaires de diplôme d'état (foot, zumba), de professeur (musique, théâtre, espagnol, cinéma) ou d'animateur (activités dirigées, tour de jeux)
- 2 employées de mairie, titulaires du CAP petite enfance et pour l'une d'entre elles du diplôme d'ATSEM.

Pour l'année scolaire 2015/2016, l'école de Savenès aura un effectif de 112 élèves reparti comme en 5 classes de la petite section au CM2.

### EFFECTIF PREVISIONNEL DE L'ECOLE DE SAVENES 2015/2016

Classe	Nombre d'enfants par niveau
Petite – Moyenne	14 Petite Section – 10 Moyenne Section
Grande Section – CP	10 Grande Section – 9 CP
CP - CE1	6 CP - 15 CE1
CE2 – CM1	12 CE2 – 12 CM1
CM1 – CM2	11 CM1 – 13 CM2

#### ➤ Actions

Nous proposons :

- **des activités sportives :**
  - Football : éducateur sportif diplômé d'état
  - Zumba : diplômé de la faculté de Ranguel DEUST métier de la forme
- **des activités culturelles**
  - Musique : professeur à l'école de musique du Mas -Grenier
  - Cinéma : auteur et réalisatrice de film, elle travaille avec la société de production « les films du sud »
  - Jeux de société (par l'association «Tour de jeux », N° agrément 73820048082)
  - Espagnol : professeur
  - Activités dirigées : animatrice BAFA
  - Théâtre : professeur des écoles.

Nous proposons également un temps et un espace pour **l'étude surveillée**.

#### ➤ Organisation

##### **En amont des APS :**

La coordinatrice organise les groupes d'enfants en début d'année en fonction de leur classe d'âge. Elle transmet les groupes :

- Aux intervenants.
- Aux personnels municipaux.
- Aux familles.

Organisation d'une activité.	
16h10	Le personnel municipal fait l'appel.
16h15	Les intervenants se présentent dans la cours de l'école. Ils prennent en charge leur groupe.
16h45 Ou 17h15 (en fonction des activités)	Les intervenants raccompagnent les enfants au personnel municipal.
16h45 Ou 17h15 (en fonction des activités)	Les familles viennent récupérer leurs enfants à la fin de l'atelier dans la cours ou à la garderie. Les intervenants ne doivent pas accepter qu'un enfant parte directement avec son parent sans être repassé en garderie.

**En aval des APS :**

Un bilan trimestriel avec les intervenants permettra de faire évoluer les interventions en fonction des enfants pour atteindre les objectifs définis.

➤ Inscriptions

Afin de connaître les présences des enfants, une inscription est demandée en juillet afin d'établir le planning annuel. Les modifications seront enregistrées jusqu'aux vacances de la Toussaint. (Cf. bulletin d'inscription en pièce annexe)

➤ Tarifs

A partir de septembre 2015, les activités périscolaires seront gratuites.

➤ Pilotage

Création **d'un comité de pilotage** constitué :

- du Maire de SAVENES.
- des élus chargés des affaires scolaires.
- de la directrice de l'école.
- des intervenants.
- des représentants des parents d'élèves élus.

Son objectif est de :

- permettre une bonne communication entre les différents acteurs.
- assurer une cohésion et une cohérence entre les différentes actions proposées.

Les synthèses des comptes rendus de pilotage seront bien sûr à l'ordre du jour des conseils d'école d'octobre, mars et juin et transmis à la directrice du centre de loisirs du mercredi Mme AVERSENG.

Le maire participera à ces 6 réunions (3 réunions de pilotage et 3 conseils d'école. Les participants exposeront leurs analyses en fonction des critères retenus, les corrections seront discutées puis décidées. Le compte rendu rédigé par Audrey Buch formalisera le plan d'action.

Des réunions supplémentaires pourront être organisées si nécessaire à la demande des divers interlocuteurs.

**La coordinatrice et correspondante pour le PEDT de la commune de Savenès est Mme Audrey BUCH, conseillère municipale (06.18.75.78.19).**

## IV. EVALUATIONS

### ➤ Besoins et contraintes

Nous porterons cette évaluation sur différents niveaux :

- Les parents
- Les enfants
- Les équipes d'encadrements
- Les objectifs
- Les moyens et actions

Différents critères nous permettrons d'évaluer ces niveaux

- La pertinence des actions aux regards des besoins et contraintes des familles
- La cohérence des actions aux regards des objectifs
- L'efficacité sur l'atteinte des résultats

Différents indicateurs seront retenus :

- Par rapport aux besoins

Les activités périscolaires permettent-elles de développer les capacités intellectuelles et physiques des enfants ?

Le tarif des accueils influence-t-il le taux de fréquentation ?

- Par rapport aux objectifs

Les actions permettent-elles aux enfants d'accéder, d'approfondir leurs savoirs ?

Les moyens mis en œuvres permettent-ils aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs ?

- Par rapport au public

Les actions apportent-elles une plus-value culturelle aux enfants ?

Les enfants apprécient-ils les activités proposées (taux de mouvement interactivité) ?

Les parents ont-ils un bon retour de leurs enfants sur leurs activités ?

.... Autant d'indicateurs qui seront formulés selon un échéancier et réajustés au fur et à mesure lors des différents comités de pilotage.

### ➤ Suivi général

Il permet, grâce aux évaluations d'assurer la qualité des actions et d'avoir un retour critique sur chaque étape afin de garantir l'atteinte des objectifs.

Il interviendra à différentes étapes afin de vérifier la bonne analyse des besoins, l'orientation des actions et leur bon déroulement, ainsi que la suite à donner.

Tous ces points seront abordés en comité de pilotage afin d'apprécier selon les différents acteurs éducatifs, le bien-fondé et la réponse aux objectifs de ces actions.

La durée de validité du présent PEDT est fixée à la période suivante du **1<sup>er</sup> septembre 2015 au 30 août 2018**.

EMPLOI DU TEMPS DE L'ÉCOLE DE SAVENES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30-7H45	<b>GARDERIE 1H15</b>				
7H45-8H00					
8H00-8H15					
8H15-8H30					
8H30-8H45					
8H45-9H00	<b>3H15</b>	<b>3H15</b>	<b>2H</b>	<b>3H15</b>	<b>3H15</b>
9H15-9H30					
9H30-9H45					
9H45-10H00					
10H00-10H15					
10H15-10H30					
10H30-10H45					
10H45-11H00					
11H00-11H15			<b>APC</b>		
11H15-11H30					
11H30-11H45					
11H45-12H00	<b>1er service (maternelle)</b>	<b>Élémentaire dans la cour de récréation</b>	<b>centre de loisirs</b>	<b>2e service (élémentaire)</b>	<b>Élémentaire et maternelle dans la cours</b>
12H00-12H15					
12H15-12H30					
12H30-12H45					
12H45-13H00					
13H00-13H15					
13H15-13H30					
13H30-13H45	<b>Élémentaire et maternelle dans la cours</b>				
13H45-14H00					
14H00-14H15	<b>2h15</b>	<b>2h15</b>		<b>2h15</b>	<b>2h15</b>
14H15-14H30					
14H30-14H45					
14H45-15H00					
15H00-15H15					
15H15-15H30					
15H30-15H45					
15H45-16H00					
16H00-16H15	<b>GARDERIE GOUTER</b>		<b>GARDERIE GOUTER</b>		
16H15-16H30	<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES</b>		<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES</b>		
16H30-16H45					
16H45-17H00					
17H00-17H15					
17H15-17H30	<b>GARDERIE</b>		<b>GARDERIE</b>		
17H30-17H45					
17H45-18H00					
18H00-18H15					
18H15-18H30					

**BULLETIN D'INSCRIPTION GARDERIE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Nous vous proposons d'inscrire vos enfants à ces activités par le biais de ce courrier, à nous retourner en Mairie avant le 15 juillet 2015, afin de nous permettre de constituer les groupes et d'organiser au mieux la rentrée de septembre.

Début des activités prévues le 14 septembre 2015.

**Activités proposées** (entre 16h15-17h15) : vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à plusieurs activités le même jour, car elles seront en rotation sur 4 ou 5 groupes, de ce fait votre enfant aura la même activité toutes les 4 ou 5 semaines.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="checkbox"/> Intervenant musical Stéphane Melleton (durée 2 x ½ heure)	<input type="checkbox"/> Cinéma Cécile Lateule (durée 2 heures) <b>A partir de la grande section</b>	<input type="checkbox"/> Jeux de société Association « Tour de jeux » (durée 1 heure)	<input type="checkbox"/> Zumba Ludivine Lipari (durée 1 heure) <b>A partir de la grande section</b>
<input type="checkbox"/> Psychomotricité- coordination découverte football Jean-Luc Gouze (durée 1 heure)	<input type="checkbox"/> Espagnol Inmaculada Maraña (durée 2 x ½ heure)	<input type="checkbox"/> Théâtre Marjorie Rouger (durée 1 heure)	
	Activités dirigées Animatrice qualifiée <input type="checkbox"/> (durée 1 heure)	Activités dirigées Animatrice qualifiée <input type="checkbox"/> (durée 1 heure)	
<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Etude	<input type="checkbox"/> Etude

AUCUNE ACTIVITE

**Enfant :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe (rentrée 2015/2016) : \_\_\_\_\_

**Représentant légal 1 :**

Nom : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

**Représentant légal 1 :**

Nom : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la garderie ci-joint

**Signature :** Parents/Tuteur  
(Lu et approuvé)

Enfant  
(Lu et approuvé)

Tableau synthétique des actions du PEDT en lien avec le Projet d'école.

Axe de référence	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Activités associées	Indicateurs de réussite retenus	
				Maternelle	Elémentaire
				L'enfant est capable de :	
1 S'engager dans la réduction des inégalités culturelles.	Garantir la continuité éducative et viser la réussite scolaire pour tous en réduisant les inégalités culturelles.	• Aider les enfants à construire une image positive d'eux-mêmes.	Cinéma Théâtre		- Parler devant les pairs. - Réciter un texte. - Jouer un rôle. - Prendre plaisir à participer à l'activité.
		• Pratiquer des activités de motricité fine.	Activités dirigées	- Etre acteur de son projet artistique - Réaliser ce qui lui est demandé	
		• Découvrir les différentes formes de musique et les instruments qui existent.	Eveil musical.	- Chanter les chansons apprises. - Nommer les instruments découverts. - Reproduire un rythme joué.	
		• Proposer aux enfants une autre langue que celle apprise en classe	Espagnol	- Apprendre une comptine	- Etre capable de dire quelques mots en espagnol - Connaître les coutumes du pays
		• Permettre à tous les élèves de travailler dans de bonnes conditions	Etude surveillée		- Travailler seul

2 Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite scolaire.	Développer l'éducation à la citoyenneté. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir respecter le groupe et la collectivité.</li> <li>• Savoir respecter des règles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre les règles d'un nouveau jeu.</li> <li>• Savoir respecter les règles du jeu.</li> <li>• Attendre son tour pour jouer.</li> <li>• Accepter de perdre.</li> </ul>	Tour de jeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer aux jeux proposés.</li> <li>- Jouer en restant calme.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à jouer collectivement.</li> <li>• Apprendre à respecter ses pairs.</li> <li>• Savoir respecter les règles.</li> <li>• Développer les capacités physiques des enfants.</li> </ul>	Activité de Motricité permettant la découverte du football	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer avec ses camarades sans conflits.</li> <li>- Participer sans peine à l'activité.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à respecter ses pairs.</li> <li>• Savoir respecter un rythme et une chorégraphie.</li> <li>• Développer les capacités physiques des enfants.</li> </ul>	Zumba	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reproduire un enchaînement sur un rythme donné.</li> <li>- Participer sans peine à l'activité.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à écouter ses pairs.</li> <li>• Découvrir l'univers du cinéma et du théâtre.</li> </ul>	Cinéma		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nommer le matériel cinématographique</li> <li>- Savoir utiliser le matériel cinématographique</li> <li>- Maîtriser certains effets Spéciaux</li> </ul>
			Théâtre		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas couper la parole de ses camarades</li> </ul>
3 Mobiliser nos ressources humaines	Utiliser les savoir-faire des habitants pour proposer des activités variées.		Théâtre		Nous évaluerons l'intervenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des enfants</li> <li>- Respect de l'enfant</li> <li>- Créativité</li> </ul>
			Cinéma		